



Règlement du Challenge National des Courses en Montagne

Définition :

Le Challenge National regroupe les épreuves ayant obtenu un Label Montagne FFA et respectant notamment les conditions suivantes :

- 500 mètres de dénivelé au minimum ;
- Terrain stable et Nature du sol où il est possible de courir partout ;
- Montées et descentes permettant une course sans danger ;
- Parcours parfaitement balisé de façon que tous les athlètes soient à égalité de chance ;
- Il est recommandé de choisir des distances représentant une durée d'1 heure à 1 heure 15' pour les premiers ; - Ravitaillements.

Le Challenge est réservé aux Licenciés FFA Compétition à partir de junior. Seuls, les athlètes ayant donné leur numéro de licence pourront être pris en compte.

Les juniors hommes et femmes auront un classement spécifique avec le système de points ci-dessous. Le premier junior Masculin marquera, 120 pts, le 2^{ème} 115 pts la première junior marquera 70 pts, la 2^{ème} 65 pts (*c'est la même grille que les autres*)

Système d'attribution des points au classement d'une épreuve

Les points obtenus lors des épreuves à label régional seront multipliés par 5, pour les labels nationaux le coefficient sera de 10 et le coefficient sera de 15 pour les épreuves du championnat de France et il sera de 12 pour l'épreuve de sélection



Le tableau ci-dessous correspond au système d'attribution des points pour le challenge.

	Hommes	Femmes
1^{er} licencié	120 points	70 points
2^{ème} licencié	115 points	65 points
3^{ème} licencié	110 points	50 points
4^{ème} licencié	107 points	58 points
5^{ème} licencié	104 points	55 points
6^{ème} licencié	101 points	52 points
7^{ème} licencié	98 points	48 points
8^{ème} licencié	96 points	46 points
9^{ème} licencié	94 points	44 points
10^{ème} licencié	92 points	42 points
11^{ème} licencié	90 points	40 points
12^{ème} licencié	89 points	39 points
13^{ème} licencié	88 points	38 points
14^{ème} licencié	87 points	37 points
15^{ème} licencié	86 points	36 points
16^{ème} licencié	85 points	35 points
17^{ème} licencié	84 points	34 points
18^{ème} licencié	83 points	33 points
19^{ème} licencié	82 points	32 points
20^{ème} licencié	81 points	31 points
21^{ème} licencié	80 points	30 points
22^{ème} licencié	79 points	29 points
23^{ème} licencié	78 points	28 points
24^{ème} licencié	77 points	27 points

	Hommes	Femmes
41^{ème} licencié	60 points	10 points
42^{ème} licencié	59 points	9 points
43^{ème} licencié	58 points	8 points
44^{ème} licencié	57 points	7 points
45^{ème} licencié	56 points	6 points
46^{ème} licencié	55 points	5 points
47^{ème} licencié	54 points	4 points
48^{ème} licencié	53 points	3 points
49^{ème} licencié	52 points	2 points
50^{ème} licencié	51 points	1 point
51^{ème} licencié	40 points	1 point
52^{ème} licencié	49 points	1 point
53^{ème} licencié	48 points	Etc...
54^{ème} licencié	47 points	
55^{ème} licencié	46 points	
56^{ème} licencié	45 points	
57^{ème} licencié	44 points	
58^{ème} licencié	43 points	
59^{ème} licencié	42 points	
60^{ème} licencié	41 points	
61^{ème} licencié	30 points	
62^{ème} licencié	39 points	
63^{ème} licencié	38 points	
64^{ème} licencié	37 points	

	Hommes	Femmes
81^{ème} licencié	20 points	
82^{ème} licencié	19 points	
83^{ème} licencié	18 points	
84^{ème} licencié	17 points	
85^{ème} licencié	16 points	
86^{ème} licencié	15 points	
87^{ème} licencié	14 points	
88^{ème} licencié	13 points	
89^{ème} licencié	12 points	
90^{ème} licencié	11 points	
91^{ème} licencié	10 points	
92^{ème} licencié	9 points	
93^{ème} licencié	8 points	
94^{ème} licencié	7 points	
95^{ème} licencié	6 points	
96^{ème} licencié	5 points	
97^{ème} licencié	4 points	
98^{ème} licencié	3 points	
99^{ème} licencié	2 points	
100^{ème} licencié	1 point	
101^{ème} licencié	1 point	
102^{ème} licencié	1 point	
Etc	1 point	



Championnats du Monde) augmentés de celui obtenu lors des Championnats de France dont les points sont multipliés par 15.

Classement par équipes femmes : dans chaque épreuve du challenge, les équipes sont classées par addition des places des 3 meilleures athlètes féminines d'un même club (licence compétition). La première équipe marque 70 pts, la 2^e 65 pts coefficient 10 (cf grille classement individuel féminin). Le classement final tiendra compte des 3 meilleurs scores obtenus lors des courses du Challenge (à l'exclusion des championnats d'Europe et Championnats du Monde) augmentés de celui obtenu lors des Championnats de France dont les points sont multipliés par 15.

En cas d'ex-aequo pour l'une des dix premières places, les concurrents seront départagés en fonction du nombre de premières places obtenues (ou de deuxièmes en cas de nouvel ex-aequo, etc.) et ce, sur l'ensemble des compétitions du Challenge.

Vainqueurs. Les vainqueurs du Challenge seront ceux qui auront obtenu le meilleur score total (3 courses + Championnats de France):.

Les récompenses (dotation financière pour le scratch et équipement pour le 1^{er} junior H et F) seront remises lors d'une cérémonie en fin d'année. Seuls les athlètes et représentants de club présents à celle-ci pourront bénéficier de leur récompense.

Diffusion des résultats. Le classement du Challenge paraîtra dans les 3 jours qui suivent la réception des résultats au département des compétitions. Ils seront disponibles sur le site Internet de la FFA: www.athle.fr. Les organisateurs des courses comptant pour le Challenge sont invités à envoyer par email leurs résultats le jour-même ou le lendemain de leur épreuve.

Réclamation. En cas de contestation d'un ou des résultats, une réclamation peut être déposée auprès de la CNCHS dans les 72 heures suivant la parution des résultats de chaque épreuve sur le site Internet fédéral. Le bureau de la CNCHS est seul compétent à trancher le litige et sa décision est sans appel.

Contacts. Pour toute information concernant le Challenge, merci de contacter le Département des Organisations Sportives

- par téléphone au 01.53.80.70.43
- ou par mail : cnchs@athle.fr

www.athle.fr – www.jaimecourir.fr